GRILLE DE SÉLECTION DU PETIT et GRAND EPAGNEUL DE MÜNSTER et du LANGHAAR

TB = Très Bon
EXC = Excellent
NE = Exposition Nationale d'élevage
TAN = Test d'aptitudes naturelles
CQN = Certificat de Qualités Naturelles
BICP = Brevet International de Chasse Pratique

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6	5 points / 6	6 Points
	Epreuves et expositions en France	Epreuves et expositions en France	**RECOMMANDE** Epreuves et expositions en France	**ELITE B**	**ELITE A**
CONFIRME	Sujet CONFIRME + Pedigree complet 3 générations + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + 1 TAN ou équivalence : soit CQN en Field Trials avec rapport en eau profonde soit BICP 3° catégorie	Sujet CONFIRME + Pedigree complet 3 générations + 1 EXC dans une exposition + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + SOIT 1 TB en Field Trials + 1 Rapport en eau profonde SOIT BICP 2° Catégorie	Sujet CONFIRME + Pedigree complet 3 générations + 2 EXC dans une exposition dont 1 en NE sous 2 juges différents + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + SOIT 1 EXC en Field Trials sur gibier tiré ou 1 TB en Field Trials sur gibier naturel, gibier sauvage ou printemps + 1 Rapport en eau profonde SOIT BICP 1° Catégorie	Sujet CONFIRME ayant produit en 1ère génération : **Mâle** : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum **Femelle** : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Pedigree complet 3 générations	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1ère génération : **Mâle** : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum **Femelle** : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec ses descendants

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.
Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

Expositions : résultats obtenus uniquement en France (lors d'expositions régionales d'élevage et nationale d'élevage, nationales, interna tionales, avec ou sans spéciale de race)

Fields-Trials : résultats obtenus uniquement en France

B.I.C.P. en plus des résultats en France sont pris en compte les résultats des épreuves organisées par le Club International telles que IMP A (= BICP 1 ère cat), IMP B (= BICP 2ème cat).